

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 23 JUIN 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

coopérer





SOMMAIRE





Caroline Naett, secrétaire générale

INTRODUCTION

2021

a encore été une année très marquée pour Coop FR par la crise Covid-19, notamment au niveau de son organisation du travail et des relations avec les membres. En effet, le télétravail est resté majoritaire et de nombreuses réunions statutaires et de groupes de travail ont été organisés par visioconférence ou, au mieux, en semiprésentiel. Sans nuire à la qualité de travail et l'investissement de chacun.es, les premières réunions physiques et rencontres avec les membres de Coop FR à la rentrée 2021 ont été bienvenues!

Distance ne veut pas dire inaction, et Coop FR a mené de nombreuses activités en 2021. En cette année de « repli », une large part des activités a porté sur la préparation d'outils de communication. Trois vidéos d'animation, toujours très bien accueillies, ont été diffusées et d'importants chantiers pour la publication début 2022 du Panorama des entreprises coopératives, Top 100, étude comparative des Top 100 mondiaux et autres supports de communication ont été menés.

Le sujet de l'égalité femmes-hommes a aussi été au cœur des activités de Coop FR en 2021. En mars, à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, la Secrétaire d'Etat a nommé cinq ambassadrices de la parité, dont la secrétaire générale de Coop FR, pour porter le sujet au sein de leurs organisations respectives. Coop FR a aussi très activement contribué à l'écriture du rapport triennal sur l'égalité adopté par le Conseil supérieur de l'ESS en octobre.



L'environnement ESS, dans lequel Coop FR s'implique, a beaucoup évolué en 2021. ESS France a poursuivi sa montée en puissance, concrétisée en décembre par l'organisation d'un Congrès de l'ESS et la proclamation de la déclaration « Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir ». Au niveau européen, un plan d'action pour l'économie sociale a été publié par la Commission européenne en décembre qui prévoit une série d'actions pour la période 2021-2030 pour stimuler l'ESS et l'emploi.

Coop FR a d'ailleurs été très impliquée sur le volet européen. Elle a été co-organisatrice du colloque européen de recherche coopérative à Paris en juillet, à l'occasion du centenaire de la Recma. Elle a aussi organisé une réunion de conseil d'administration et l'assemblée générale de Cooperatives Europe en septembre, avec le soutien de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne qui a accueilli les participants dans ses locaux. La présidence et le conseil d'administration de Cooperatives Europe ont été renouvelés : Jean-Louis Bancel, ne s'est pas représenté à la Présidence de Cooperatives Europe, mandat qu'il occupait depuis 2017. Suzanne Westhausen (Danemark) lui succède. Au sein du conseil d'administration, c'est un représentant de la Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans (FFCGA), qui siège au titre de Coop FR.

Enfin, le Congrès international de l'Alliance coopérative internationale, plusieurs fois reporté du fait de la pandémie, s'est tenu à Séoul (Corée) en décembre. Coop FR était présente et à cette occasion, le président de Coop FR a été sollicité informellement pour se présenter à l'élection pour la présidence de l'ACI en 2022.



CHIFRES CLÉS

UNE FORTE CONTRIBUTION DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES À L'ÉCONOMIE

Dans un contexte de crise sanitaire qui a fortement impacté l'économie française, les entreprises coopératives ont poursuivi leur croissance en 2020.

Elles ont maintenu leurs emplois et poursuivi la hausse engagée depuis plus de 10 ans du chiffre d'affaires consolidé. Elles génèrent un chiffre d'affaires 2020 de 329 milliards d'euros (+1,7% depuis 2018) et emploient 1,3 million de salariés. Leur sociétariat est en forte progression, principalement dans les banques coopératives. 1 Français sur 3 est membre d'au moins une coopérative.







1,3 MILLION DE SALARIÉS EN FRANCE



5% de l'emploi salarié **EN FRANCE**



DE PARTS SOCIALES DÉTENUES PAR LES FRANÇAIS SOCIÉTAIRES

Des groupes coopératifs leaders sur leurs marchés

Avec 257 milliards d'euros en 2020, les 100 plus grandes entreprises coopératives ont augmenté leur chiffre d'affaires de 3,5 milliards depuis 2018. Quant à l'emploi, il est stable avec un total de 912 036 salariés (+0,5%). Il est réparti dans 27 secteurs d'activités différents. Le sociétariat est en augmentation de 3,9%, avec 29,4



millions de sociétaires.

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les chiffres clés (2020) sont issus de la 9ème édition de son Panorama des entreprises coopératives, publié en Février 2022. Ce panorama est le seul outil d'observation des chiffres de l'ensemble des entreprises coopératives françaises depuis 2008. L'étude sur laquelle il s'appuie a été confiée à l'Observatoire national de l'ESS, dispositif de suivi et de mesure de l'économie sociale et solidaire en France.

Le périmètre coopératif tel que défini par Coop FR prend en compte :

- · les entreprises sous statut coopératif,
- · les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives,
- les entreprises contrôlées par une ou un ensemble de coopératives (SA contrôlées par une ou plusieurs coopératives à hauteur de plus de 50% du capital et des votes).

Par ailleurs, les groupes coopératifs constitués d'un ensemble de coopératives sont considérés comme une seule coopérative.

Le périmètre utilisé dans cette publication inclut les coopératives, mais aussi leurs membres (lorsque les sociétaires sont des entreprises) et leurs filiales : il s'agit du « périmètre social » des coopératives, qui permet de rendre compte de manière plus élargie de leur impact économique et social dans les territoires. Il complète le périmètre de l'économie sociale et solidaire observé par l'Observatoire national de l'ESS qui prend en compte le « cœur coopératif ».





La France, super puissance coopérative et 1er pays coopératif européen

Publiée en Février 2022, une étude comparative des tops 100 français, européen et mondial des entreprises coopératives (chiffres 2019) élaborée par Olivier Frey, économiste spécialiste des coopératives, pour Coop FR, démontre que la France est non seulement un des berceaux historiques de la coopération mais est également une super puissance de l'économie coopérative au niveau mondial.

Les coopératives françaises sont leaders en termes de chiffre d'affaires et représentent 25% du chiffre d'affaires global du top 100 mondial, avec 344,75 milliards de dollars devant les allemandes, les japonaises et les américaines. Trois principaux secteurs dominent au niveau mondial : l'agriculture et l'agroalimentaire, le commerce et la banque. La France est également la deuxième nation en termes d'emploi.

Principaux enseignements de l'étude

- Les entreprises coopératives françaises sont leaders en Europe et dans le monde
- L'emploi coopératif est nettement concentré en Europe
- Trois secteurs d'activités phares au niveau mondial : agro-alimentaire, commerce, banque

Prospective

Au-delà du positionnement fort de la France au sein de l'économie coopérative mondiale, cette étude nous permet d'enrichir la réflexion prospective: sur les secteurs d'avenir, sur l'impact de l'emploi coopératif et le périmètre statistique, notamment.





WWW.ENTREPRISES.COOP/CAMPAGNES



LA FRANCE

PAYS
COOPÉRATIF
EUROPÉEN



COOP FR, LA VOIX DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES FRANÇAISES

Coop FR est l'organisation représentative du mouvement coopératif français.

Elle fédère les différentes fédérations professionnelles et organisations coopératives dans un objectif de promotion du modèle coopératif, de ses valeurs et principes, dans le champ économique et non-économique, et de défense des intérêts des coopératives auprès des pouvoirs publics.

Coop FR a pour mission de:

- Communiquer, sensibiliser le public, le monde de l'enseignement et de la recherche et les autorités publiques aux spécificités, valeurs et principes coopératifs ;
- Être un lieu d'échanges pour les différentes familles coopératives, se faire le relais de la réflexion menée en son sein ;
- Agir auprès des autorités publiques pour qu'elles maintiennent le secteur coopératif dans un cadre juridique et financier adéquat.
- Représenter et défendre les intérêts des coopératives sur le plan national et international. Elle travaille à la reconnaissance des spécificités du statut coopératif par les pouvoirs publics et à celles des entreprises de l'économie sociale et solidaire dont elle fait partie aux côtés des mutuelles, des associations et des fondations.

Coop FR, les entreprises coopératives est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, au service de ses membres.









WWW.GROUPEBPCE.COM

WWW.COOPERATIONMARITIME.COM









WWW.LES-SCOP.COOP

WWW.CREDITMUTUEL.COM







WWW.LACOOPERATIONAGRICOLE.COOP

WWW.CREDITAGRICOLE.INFO









WWW.FFCGA.COOP



WWW.FRANCE-GROUPEMENTS.COOP









FAITS MARQUANTS



DÉCLARATION DE L'ESS POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dotée de 7 articles, la "Déclaration pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir" adoptée en Congrès de l'ESS le 10 décembre 2021 sous l'égide d'ESS France a pour ambition de porter une parole commune des acteurs de l'ESS et construire le monde de demain.



PLAN D'ACTION POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a présenté une communication le 9 décembre 2021 sur le Plan d'action pour l'économie sociale. Pour Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, il donne une impulsion forte au développement de ce secteur dans l'Union européenne. Les acteurs de l'ESS en France et à l'international saluent la progression de la reconnaissance de l'ESS en Europe.



L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS a été un sujet de premier plan en 2021, par l'engagement d'Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, et la publication du rapport triennal de la commission Egalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS, mais aussi le projet de loi Rixain sur l'égalité économique et professionnelle qui a été adopté le 24 décembre.



COLLOQUE RECHERCHE ACI EUROPE ET CENTENAIRE DE LA RECMA, PARIS

Coop FR a co-organisé en partenariat avec Agro-ParisTech la conférence recherche 2021 du comité de recherche Europe de l'Alliance coopérative internationale du 7 au 9 juillet, sur le thème « Les coopératives en transition face à la crise ».



CONGRÈS MONDIAL DES COOPÉRATIVES, SÉOUL

Le Congrès mondial des coopératives organisé du 1er au 3 décembre 2022 à Séoul par l'Alliance coopérative internationale a permis de réfléchir à l'identité coopérative et à interpeller les gouvernements sur la capacité des entreprises coopératives à reconstruire un monde meilleur.





DÉCLARATION DE L'ESS POUR UNE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Dotée de 7 articles, la Déclaration Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir adoptée en Congrès de l'ESS le 10 décembre 2021 sous l'égide d'ESS France a pour ambition de porter une parole commune des acteurs de l'ESS et construire le monde de demain.



Intitulé Pour une République sociale et solidaire: nos raisons d'agir, le texte a été voté dans les instances d'ESS France en novembre 2021, et proclamé solennellement au Congrès de l'ESS. Coop FR, en tant que membre fondateur d'ESS France, est solidaire de la Déclaration adoptée de la République de l'ESS du 10 décembre 2021.

« Nous souhaitons faire de l'ESS la norme souhaitable de l'économie de demain et nous sommes fiers de nos raisons d'agir. », Jérôme Saddier, président d'ESS France

Un texte commun issu de contributions collectives

« La raison d'agir de l'économie sociale et solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, l'engagement désintéressé, la démocratie et la raison. C'est la norme souhaitable de l'économie, qui démontre par la preuve qu'aucune exclusion n'est définitive et que la prospérité peut être atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous. »

Extrait de la Déclaration de la République de l'ESS, 10 décembre 2021

POUR ALLER PLUS LOIN [lien]



FAITS MARQUANTS

PLAN D'ACTION ÉCONOMIE SOCIALE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a présenté une communication le 9 décembre 2021 sur le Plan d'action pour l'économie sociale. Pour Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Économie sociale, solidaire et responsable, il donne une impulsion forte au développement de ce secteur dans l'Union européenne. Les acteurs de l'ESS en France et à l'international saluent la progression de la reconnaissance de l'ESS en Europe.

Au travers de sa représentation au sein de Cooperatives Europe et d'ESS France, membre de Social Economy Europe, Coop FR reconnaît que ce plan constitue une avancée positive et crée un écosystème favorable à l'épanouissement de l'économie sociale et de ses acteurs.

Il vise à « aider l'économie sociale européenne à prospérer, en exploitant son potentiel de création d'emplois et de développement économique et territorial, ainsi que sa contribution à une relance juste et inclusive. »

Trois piliers

Ce plan européen s'articulera autour de trois piliers :

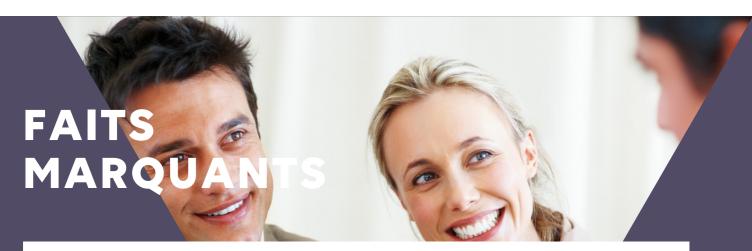
- la prise en compte de la diversité des formes juridiques des entreprises ;
- l'accès au financement;
- le renforcement de la visibilité de l'économie sociale et de son impact positif.

POUR ALLER PLUS LOIN [lien]



Nicolas Schmit, commissaire européen, responsable de l'emploi et des droits sociaux





L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS L'ESS

L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS a été un sujet de premier plan en 2021, par l'engagement d'Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable, et la publication du rapport triennal de la commission Egalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS, mais aussi le projet de loi Rixain sur l'égalité économique et professionnelle qui a été adopté le 24 décembre.

Début 2021, Coop FR a créé un comité des genres afin d'échanger en interne sur les problématiques de ses membres face aux exigences de parité de la loi et à la représentation des sociétaires au sein des instances des entreprises coopératives. Les membres de Coop FR ont pu également échanger sur le projet de loi dit Rixain visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle qui a été adopté le 24 décembre 2021.

ESS France a également lancé début novembre le projet de Matrimoine de l'ESS qui consiste à rendre visible les femmes qui ont œuvré pour l'économie sociale et solidaire depuis 1830 jusqu'à nos jours. Coop FR soutient cette démarche.

Olivia Grégoire s'engage pour l'Egalité Femmes-Hommes dans l'ESS et nomme ses ambassadrices

A l'occasion de la Journée Internationale des droits des femmes, Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable, s'est engagée pour favoriser l'égalité femmes-hommes dans toutes les branches de l'économie sociale et solidaire.

Elle a nommé cinq ambassadrices, femmes engagées et représentatives des structures de l'ESS, parmi lesquelles Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR. Ambassadrice Egalité femmes-hommes dans l'ESS, elle porte les 10 engagements de la Charte sur l'égalité femmes-hommes signée par Coop FR en 2019.

« Coop FR est engagée depuis plusieurs années pour la promotion de l'égalité hommes-femmes, qui s'est concrétisé il y a deux ans par l'adoption d'une charte d'engagements et aujourd'hui par la publication d'un dossier sur l'égalité. Il fait état de progrès et de belles initiatives, mais montre aussi que du chemin reste à parcourir. Mon rôle d'ambassadrice de l'égalité s'inscrit pleinement dans cette dynamique et donne une nouvelle légitimité à notre action pour le renforcement de la place des femmes dans les coopératives. », Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR



FAITS MARQUANTS

Rapport triennal sur l'Egalité femmes-hommes dans l'ESS, 19 octobre 2021

Coop FR a collaboré à la rédaction du rapport triennal sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS, au sein de la commission Egalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS et adopté 19 octobre 2021.

Le rapport 2021 dresse une feuille de route ambitieuse pour l'ESS sur les questions d'éducation, de mixité professionnelle et de gouvernance, et mobilise les acteurs de l'ESS face aux conséquences de la crise sanitaire.

Il cherche à prendre de la hauteur, en positionnant l'égalité entre les femmes et les hommes non pas comme un enjeu de mise en conformité, mais comme un enjeu « existentiel » pour l'ESS au regard de ses valeurs et principes d'action. Il incombe à nouveau aux acteurs et actrices de l'ESS et des administrations en charge de ses politiques, au national ou dans les territoires, de s'engager dans la mise en œuvre de ces propositions.

Les femmes représentent 68% des salariés dans l'ESS, pourtant elles restent au second plan

Les propositions du rapport triennal s'articulent autour de quatre entrées thématiques qui se veulent quatre axes clés d'action pour la période 2021-2024 :

- relever les défis genrés issus de la crise sanitaire actuelle,
- accompagner l'éducation et la sensibilisation aux stéréotypes de sexe dès le plus ieune âge
- favoriser la mixité des métiers de l'ESS et la qualité de vie au travail pour les femmes et les hommes,
- et enfin, mettre en place les conditions d'un égal accès au pouvoir et à une gouvernance équilibrée au sein des structures et réseaux.







FAITS MARQUANTS



COLLOQUE RECHERCHE ACI EUROPE ET CENTENAIRE DE LA RECMA, 7-9 JUILLET 2022

Coop FR a co-organisé en partenariat avec Agro-ParisTech la conférence recherche 2021 du comité de recherche Europe de l'Alliance coopérative internationale du 7 au 9 juillet, sur le thème « Les coopératives en transition face à la crise ».

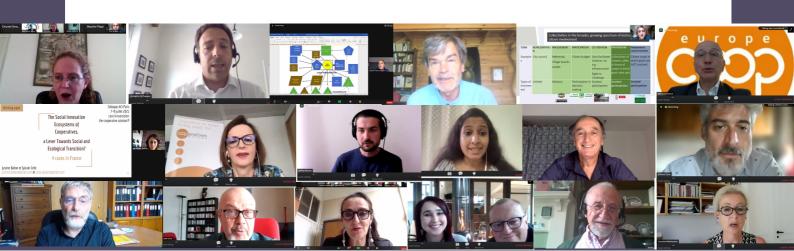
Hôte et co-organisateur, le mouvement coopératif français a souhaité célébrer le centenaire de la revue francophone de référence sur l'économie sociale, la Recma, dont elle est un partenaire fidèle. Prévue à l'origine à Paris, dans les locaux d'Agro-ParisTech, la conférence recherche s'est finalement déroulée sur une plateforme digitale.

160 chercheurs, 77 communications

Inclusion sur le marché du travail, gouvernance, défis environnementaux, transitions, innovation durable, identité coopérative, solution numérique coopérative, performance, etc., les 77 communications présentées par 160 chercheurs, mais aussi les regards extérieurs des « keynotes », lors des 3 journées de conférence en ligne ont analysé des sujets très divers les 8 et 9 juillet. Une Journée des Jeunes chercheurs a également été organisée le mercredi 7 juillet.

Centengire

A l'occasion du Centenaire de la revue française Recma, Coop FR et AgroParistech ont consacré une table ronde à l'utilité des revues académiques en ESS pour les acteurs et les mouvements de l'ESS. Réunis autour de Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la Recma, trois professeurs et fins observateurs du mouvement coopératif, venus d'Espagne, de Finlande et du Royaume-Uni ont analysé les enjeux pour les acteurs coopératifs et de l'ESS de soutenir la recherche. Sous peine de disparaître.





FAITS MARQUANTS

CONGRÈS MONDIAL DES COOPÉRATIVES, SÉOUL, 1ER-3 DÉCEMBRE 2021

Le Congrès mondial des coopératives organisé du 1er au 3 décembre 2022 à Séoul par l'Alliance coopérative internationale a permis de réfléchir à l'identité coopérative et à interpeller les gouvernements sur la capacité des entreprises coopératives à reconstruire un monde meilleur.

Le Congrès mondial des coopératives 2021 a réussi le pari d'organiser un événement d'envergure dans le contexte de pandémie et de connecter les coopérateurs et coopératrices du monde entier autour de la question de l'identité coopérative. Une délégation française a pu participer physiquement au congrès, à plus de 12 000 km de Paris, conduite par Jean-Louis Bancel, président de Coop FR.



Le congrès mondial des coopératives a également permis d'interpeller les gouvernements sur la capacité des entreprises coopératives à reconstruire « un monde meilleur ». Plusieurs représentants d'Etats membres de l'ACI et d'organisations internationales se sont exprimés en ce sens.

Guy Rider, directeur général de l'Organisation internationale du Travail l'a rappelé, les coopératives ont un rôle important dans la promotion du travail décent pour tous. « Les coopératives doivent être considérées comme des partenaires essentielles à long terme, aidant à construire des communautés plus résilientes et à renforcer les économies locales »,

Pour Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme,

« Le mouvement coopératif est plus qu'un moyen durable et éthique de faire des affaires, c'est une question de pouvoir. »



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

LOBBYING

Mission Feuille de route du secrétariat d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable

La secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable a communiqué le 12 février 2021 sa feuille de route aux membres du Conseil supérieur de l'ESS. Coop FR a contribué à sa co-construction au travers de ses représentations au sein du Conseil supérieur de l'ESS et d'ESS France.

Si le sujet des coopératives n'a pas été central dans l'action du secrétariat d'Etat, Coop FR a soutenu le souhait de la ministre de créer des passerelles entre et vers les acteurs de l'économie sociale, notamment en encourageant « la dématérialisation de certaines procédures dont la déconcentration a surtout engendré des inégalités territoriales de traitement, par exemple dans le cas des agréments ESUS et de la révision coopérative ».

Coop FR avait formulé très tôt une proposition sur la déconcentration des agréments des réviseurs coopératifs, sans issue positive.

De même, Coop FR s'est réjouie de la relance des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) au sein desquels les coopératives sont souvent impliquées.

Rapport IGAS et IFS 2021 « Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) »

Publié en mai 2021, le rapport « Les sociétés coopératives d'intérêt collectif (Scic) et les coopératives d'activité et d'emploi (CAE) », l'IGAS et l'IGF dresse un bilan et des perspectives de développement pour ces nouvelles formes de coopératives. Elisabeth Borne, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion et Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale, solidaire et responsable ont confié cette mission à l'IGAS et l'IFS afin de construire un diagnostic de la situation, identifier les situations où le droit et les pratiques actuelles bloquent le développement de ces structures, et proposer si nécessaire des aménagements législatifs ou réglementaires.

Le Président et la secrétaire générale de Coop FR ont été auditionnés le 17 février dans le cadre de cette mission. Coop FR a rappelé le succès de ces modèles et la diversité des champs dans lesquels ils exercent leurs activités, mais aussi la nécessité de clarifier et sécuriser le statut d'entrepreneur salarié au sein d'une CAE.



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Audition de la Commission droit, fiscalité et financement de la HCVA

Le Président de Coop FR, Jean-Louis Bancel, et la secrétaire générale ont été auditionnés le 18 février par la Commission droit, fiscalité et financement du Haut Conseil de la Vie Associative (HCVA) pour présenter le contexte dans lequel évoluent les coopératives et les parallèles qui peuvent être faits avec les associations.

Jean-Louis Bancel a présenté les nombreux travaux menés au niveau international pour se réinterroger sur la définition de la coopérative et les principes coopératifs. Il a également invité à réfléchir à l'hybridation de modèles, comme par exemple la Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), face aux nouvelles formes d'entreprise et la loi Pacte qui élargit dans le code civil la définition de l'entreprise. Enfin, il a défendu la liberté des personnes d'adhérer ou pas au projet coopératif face au droit de la concurrence qui peut vouloir restreindre les engagements coopératifs ou ne pas tenir compte de la spécificité du contrat coopératif.

Évolution des catégories juridiques dans le champ des coopératives

Coop FR a participé le 17 février à la rencontre organisée par ESS France avec la direction des statistiques de l'INSEE pour présenter différents sujets liés aux statistiques des entreprises de l'ESS (nomenclature juridique, nomenclature d'activité française (NAF), répertoire SIRENE, etc. Coop FR a transmis des propositions d'évolution sur le tableau de nomenclature juridique existant et identifié plusieurs catégories juridiques manquantes ainsi que des changements de libellés. Sont concernées : les SAS coopératives, Scop, Scic, coopératives de commerçants, coopératives HLM, coopératives artisanales et sociétés civiles immobilières coopératives. Ce sujet ne relevant pas de la compétence de l'INSEE, les présidents d'ESS France, des Scop et de Coop FR ont saisi la commission de coordination des Centres de formalités des entreprises (CFE) dans un courrier du 15 septembre 2021.



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Audition par le Groupe d'étude sur l'ESS au Sénat, 19 mai 2022

Coop FR a été auditionnée le 19 mai par le groupe d'étude sur l'ESS du Sénat, qui organisait une table ronde sur les plateformes numériques coopératives, avec Jean-Yves Frouin, auteur du rapport du rapport « Réguler les plateformes numériques » remis au Premier Ministre en décembre 2020, Fatima Bellaredj, déléguée générale de la CG Scop, et Jean-Louis Bancel, président de Coop FR.
L'accent a été mis sur le modèle Scic ou CAE pour l'organisation de plateformes numériques coopératives.

Coop FR a rappelé que d'autres cadres juridiques peuvent également apporter une solution, coopérative de loi de 1947, coopérative d'artisan, coopérative de consommateurs, etc. Coop FR a également rappelé le principe fondamental de liberté d'adhésion, la solution de plateforme coopérative ne peut être imposée aux travailleurs indépendants, elle doit être un choix.

Groupe affichage social de la plateforme RSE

En mai 2021, le groupe de travail «
Affichage social » de la Plateforme RSE
s'est réuni suite à la nouvelle saisine du
Ministère de la Transition écologique et
du Ministère de l'Economie, des Finances
et de la Relance. Benjamin Perdreau,
responsable RSE de La Coopération
Agricole, est co-rapporteur pour Coop FR
de la Plateforme RSE. Ce groupe de
travail a pour objectif de contribuer au
débat public avec la future généralisation
de l'affichage social et environnemental
prévu par la loi « Climat &Résilience » et
l'étiquette « durabilité » de l'UE.

Entretien avec le député européen Raphaël Glucksmann, 9 décembre

Dans le cadre de ses travaux et de son mandat Raphaël Glucksmann, député européen, s'intéresse au modèle coopératif. Il a sollicité une rencontre le 9 décembre auprès de Coop FR afin de lui présenter les spécificités du modèle coopératif et la diversité du secteur.



REPRESENTATION



ESS France

Coop FR siège au sein d'ESS France, en tant que membre fondateur (2 administrateurs, 2 suppléants, 1 représentant au bureau). Elle participe aux instances d'ESS France et aux groupes de travail.

Commission des finances

Coop FR a participé à la commission des finances d'ESS France, le 15 octobre, précédée par une réunion des membres du collège 1 d'ESS France (collège des têtes de réseau, Coop FR, FNMF, Mouvement associatif, AAM, etc.) pour échanger sur des pistes de travail sur l'adoption d'un barème de cotisations. La commission des finances, présidée par le trésorier d'ESS France, D. Philippe, président de la CRESS PACA, est un lieu d'accompagnement du suivi budgétaire d'ESS France et d'échange avec le délégué général en préparation de décisions ayant un impact budgétaire.

Groupe plaidoyer

Coop FR a participé à la réunion du groupe de travail « Plaidoyer » d'ESS France le 4 octobre. A la veille de l'audition du président de ESS France, Jérôme Saddier, par la députée Barbara Bessot Ballot, rapporteure du budget ESS, le groupe de travail a échangé sur la réponse d'ESS France au questionnaire envoyé par la députée ainsi que sur les différents amendements au projet de loi de finances portés par les acteurs de l'ESS.

Groupe « lucrativité limitée »

Le groupe de travail « Lucrativité limitée » mis en place au sein d'ESS France a tenu trois réunions en 2021. Les travaux ont porté sur l'élaboration d'une définition de la lucrativité limitée, qui pourrait s'appliquer à l'ensemble de l'ESS, dans le but de soutenir la mise en place d'une politique européenne en faveur des entreprises à lucrativité limitée.

Coop FR a rappelé que les coopératives sont reconnues et inscrites dans le Traité de l'UE et que les travaux sur la lucrativité limitée doivent veiller à ne pas remettre en cause cette reconnaissance. Elle a par ailleurs rappelé le mécanisme de distribution des résultats, au service du projet collectif de la coopérative, mais aussi au service des membres.

Coop FR est également membre du comité de pilotage de l'Observatoire national d'ESS France. A ce titre, elle est intervenue lors du webinaire organisé le 5 mai afin de présenter un premier bilan de l'impact de la crise sur les coopératives.



La République de l'ESS

Lancée fin 2020, la nouvelle plateforme collaborative d'ESS France, La République de l'ESS, a eu pour projet de construire une déclaration politique avec les citoyens engagés et d'améliorer la compréhension de l'ESS par le grand public et les pouvoirs publics.



Co-construction

Invités le 8 mars à contribuer et faire connaître l'initiative lancée par ESS France, les Présidents et Présidentes des réseaux et organisations de l'ESS ont eu jusqu'au 15 juillet pour transmettre leurs contributions écrites.

La « Déclaration Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir » a été adoptée en Congrès de l'ESS le 10 décembre 2021 pour porter une parole commune des acteurs de l'ESS et construire le monde de demain. (cf. faits marquants)

La République de l'ESS a également organisé et animé tout au long de l'année 2021 des agoras sur les enjeux des entreprises de l'ESS. Le 5 juillet, sur proposition de Coop FR, Stéphane Windsor, directeur général du Groupement ORCAB (coopératives d'artisans), a participé à une agora sur la conjoncture de l'emploi dans l'ESS en 2020, et sur les modèles de l'ESS à l'heure de la crise. D'autres agoras ont réuni les témoignages de Scop et de Scic.

« Quelle est la vision du monde que nous souhaitons exprimer ? Quel héritage et projet républicain l'ESS porte-t-elle ? Comment transformer nos modes de production, de consommation ? Quel rôle de l'ESS dans la construction d'une société plus fraternelle ? », Jérôme Saddier, président d'ESS France, 8 mars 2021



Conseil supérieur de la coopération (CSC)

L'arrêté du 25 février 2021 portant nomination au Conseil supérieur de la coopération renouvelle enfin sa composition. Le précédent mandat s'était arrêté le 2 octobre 2020.

Sont nommés membres du Conseil supérieur de la coopération : des représentants des différentes activités coopératives, sur proposition de Coop FR, des représentants des administrations concernées par les activités coopératives, des personnalités qualifiées en raison de leur compétence dans le domaine de la coopération.

Coop FR assure la coordination de la représentation de la coopération au sein du CSC (30 représentants, 9 membres du bureau) et assure un appui au secrétariat du CSC (instruction des dossiers, préparation des projets d'avis, préparation d'un projet de rapport sur la révision coopérative, etc.).

Travaux du CSC

Le Bureau CSC a tenu sa réunion d'installation le 7 juin et élu Jean-Louis Bancel, président de Coop FR, à sa présidence. La réunion plénière d'installation s'est tenue le 16 septembre 2021. Le bureau du CSC s'est quant à lui réuni 7 fois entre juin et décembre 2021.

Ainsi, après une longue de période de vacance, le Conseil supérieur de la coopération a pu enfin reprendre ses travaux et procéder à l'examen de demandes de sortie du statut et d'agrément de réviseurs coopératifs.

En 2021, les travaux ont porté sur des sujets de fond, définition de l'utilité sociale pour les Scic, déconcentration de l'agrément des réviseurs, rapport IGAS-IGF sur les Scic et les CAE, mission d'information parlementaire sur les coopératives agricoles et échanges avec l'administration sur l'organisation du secrétariat du CSC.

La révision coopérative a également été au cœur des discussions avec un projet de rapport de bilan des 5 premières années de la révision coopérative mise en place par la loi ESS de juillet 2014 et la définition de la procédure de renouvellement de l'agrément des réviseurs coopératifs. Le Bureau a convenu de centraliser la procédure au sein du CSC, avec l'appui de l'administration, alors que les demandes initiales d'agrément sont à adresser aux préfets de région.

Conseil supérieur de l'ESS (CSESS)

Coop FR siège au sein du Conseil supérieur de l'ESS (4 représentants, 1 représentant au bureau et un représentant issu du Conseil supérieur de la coopération).

Le CSESS s'est réuni en plénière le 8 octobre 2021. Le Conseil supérieur de l'ESS a salué l'action du Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable pour aider les structures de l'ESS pendant la crise Covid, et salué les perspectives du plan de relance pour mobiliser des moyens et aider l'ESS à changer d'échelle, notamment la relance des PTCE (Pôles territoriaux de coopération économique) et le rapport de l'IGAS et l'IGS sur le développement des Scic et CAE.

Le rapport triennal sur l'égalité femmes-hommes dans l'ESS préparé par la commission dédiée du CSESS a été présenté pour une adoption par vote électronique le 19 octobre.

Olivia Grégoire a rappelé son engagement, et celui de son cabinet, pour faire de l'ESS un modèle encore plus égalitaire. Coop FR a salué les travaux de la commission à laquelle elle participe activement depuis 2015.

L'actualité européenne étant riche, il a également été question du Plan d'action pour l'économie sociale, la présidence française de l'UE et la conférence européenne prévue à l'origine les 17 et 18 février, finalement scindée en deux parties (17 février, 5 et 6 mai).



Commissions

« Cadre législatif et réglementaire »

La commission « Cadre législatif et réglementaire » du CSESS s'est réunie 3 fois en 2021 sous la nouvelle présidence d'Emmanuel-Georges Michelin, directeur adjoint des affaires publiques, groupe BPCE, qui siège au titre des coopératives et de Coop FR.

Plusieurs sujets ont été abordés : agrément ESUS, lucrativité limitée, titre associatif, mécénat, CAE, Scic, éducation à l'ESS, projet de décret territoire zéro chômeurs de longue durée. Saisie directement par Olivia Grégoire sur le projet d'évolution de la fraction ESS des livrets d'épargne réglementée, la commission a mené une série d'auditions le 15 novembre.

« Egalité femmes-hommes dans l'ESS »

En pleine préparation du rapport triennal sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'ESS, la commission « Egalité femmes-hommes dans l'ESS » s'est réunie 7 fois en 2021 entre février et décembre.

Le rapport a été adopté à l'unanimité le 19 octobre par vote électronique, suite à sa présentation en séance plénière du 8 octobre. Coop FR a contribué à la rédaction du rapport, notamment le chapitre « Sensibilisation, éducation » et a donc participé aux différentes réunions de travail annexes.

Europe : le Conseil économique, social et environnemental reçoit Nicolas Schmit

Nicolas Schmit, Commissaire européen responsable de l'emploi et des droits sociaux, s'est exprimé devant le CESE le 14 décembre 2021 sur les principaux textes inscrits à l'ordre du jour de la présidence française du Conseil européen en matière sociale (travailleurs des plateformes, salaire minimum européen, accompagnement social de la transition énergétique...) ainsi que sur son plan pour l'économie sociale et solidaire en Europe.

Conseil économique, social et environnemental (CESE)

La loi organique du 15 janvier 2021 a revu la composition du Conseil économique, social et environnemental (CESE). À compter du 1er avril 2021, le CESE comprend 175 membres répartis en quatre grandes catégories. La répartition et les conditions de désignation des membres est fixée par décret du 24 mars 2021.

Le Groupe de la Coopération est « éclatée » dans deux catégories :

- Dans la catégorie « Représentants des mutuelles, coopératives et chambres consulaires » (18 représentants): Jacques Landriot, est désigné en tant que président de la Confédération générale des Scop; Olivier Mugnier, secrétaire général de la Fédération nationale des coopératives de consommateurs (FNCC) est désigné pour la Fédération des Coop'HLM.
- Dans la catégorie « Représentants des exploitants agricoles » (11 représentants):
 Christophe Grison, président de la coopérative Valfrance, est désigné au nom de La Coopération Agricole tandis que Véronique Blin, présidente de la coopérative Nicolas Feuillate, est désignée en tant que représentante de la FNSEA

Le 18 mai 2021, Thierry Beaudet, président de la Mutualité Française, a été élu président du CESE, ainsi que les membres de son Bureau. Jacques Landriot, membre du groupe de la coopération, a été élu parmi les 10 vice-présidents du CESE.

Parmi les travaux du CESE, on retiendra l'avis du « Plan de relance et déclinaison territoriale dans les Outres-mer » voté le 26 janvier 2021 qui préconise que chaque territoire ultramarin se dote d'un projet agricole et alimentaire territorial porté par les collectivités territoriales. La forme coopérative est l'une des solutions préconisées pour regrouper les petits producteurs.



PARTENARIATS



Coop FR est membre de l'association Recma qui publie la revue internationale de l'économie sociale et solidaire. Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication de Coop FR, représente Coop FR au sein du Conseil d'administration. Jean-Louis Bancel, président de Coop FR et de la Fondation Crédit Coopératif, est le trésorier de l'association.

Coop FR assure une partie de la gestion administrative de la Recma depuis le 1er janvier 2021.

A l'occasion du Centenaire de la Recma, Coop FR a co-organisé la conférence recherche 2021 du Comité de recherche Europe de l'Alliance coopérative internationale. Une conférence a célèbré le 8 juillet son Centenaire en interrogeant les chercheurs et les acteurs de la coopération et de l'ESS du monde entier sur l'utilité des revues académiques en ESS pour les acteurs et mouvements. (Cf. Faits marquants)

Différentes manifestations ont eu lieu durant l'année 2021 afin de célébrer les 100 ans de la revue, auxquelles Coop FR a participé.

A l'issue de l'assemblée générale de la Recma du 22 octobre, le conseil d'administration a annoncé l'arrivée au 1er janvier 2022 de Maryline Filippi et David Hiez à la fonction de co-rédacteurs en chef. Ils succèdent à Jean-François Draperi, rédacteur en chef de la Recma après 100 numéros.

Labo de l'ESS

L'assemblée générale qui s'est tenue le 17 juin a été l'occasion pour Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, de remettre son mandat de Trésorière qu'elle occupait depuis 8 ans afin de transmettre le mandat à de nouveaux membres du comité de direction.

La secrétaire générale et Coop FR, qui adhère au club des amis du Labo, resteront impliqués dans les travaux et poursuivront leur collaboration avec le think thank de l'ESS.

Observatoire national de l'ESS

Depuis 2012, Coop FR confie à l'ONESS l'étude des données du Panorama des entreprises coopératives qui paraît tous les deux ans. L'édition 2022 a été enrichie, avec une analyse sectorielle et un chapitre sur le rôle majeur des coopératives dans la transition écologique.

Coop FR a également mandaté l'ONESS pour réaliser deux ressources complémentaires publiées en 2022 :

- une note de conjoncture sur l'impact de la crise sur les entreprises coopératives
- une étude sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les coopératives

Dans le cadre d'une réunion avec l'ensemble des partenaires de l'ONESS, sur la conjoncture de l'emploi dans l'ESS, le 5 mai 2021, Coop FR a présenté des éléments de compréhension à la résistance des coopératives face à la crise.



ÉDUCATION

Semaine de l'ESS à l'École

Semaine de l'ESS à l'Ecole

La 5ème édition de la Semaine de l'ESS à l'École s'est déroulée du 22 au 27 mars 2021 sur l'ensemble du territoire français.

Opération co-pilotée par L'ESPER, L'OCCE et Coop FR, la Semaine de l'ESS à l'Ecole a pour but de sensibiliser dès le plus jeune âge à l'économie sociale et solidaire. Elle est soutenue par le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports et le Secrétariat d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable.

Plus de 20 000 élèves engagés depuis 2017 Des milliers de professionnels de l'ESS mobilisés

Un bilan stable malaré le contexte Le comité de pilotage de l'opération Semaine de l'ESS à l'Ecole s'est réuni le 12 mai afin de dresser le bilan de l'édition 2021 et des pistes d'améliorations pour l'édition 2022. Le nombre d'inscrits et d'actions reste stable malgré le contexte. 6 500 élèves ont été sensibilisés (250 classes), issus pour 35% des lycées professionnels, 24% des lycées généraux, 16% des collèges, 17% des primaires. Différents types d'actions sur l'ensemble du territoire français ont été organisés, avec le concours de près de 180 acteurs de l'ESS: boutiques éphémères et solidaires, sensibilisation à l'ESS, collecte de denrées alimentaires, témoignages d'enseignants et/ou d'acteurs locaux ou d'élèves.

La Coopération engagée de longue date

Coop FR et ses membres sont engagés de longue date dans la sensibilisation des élèves à l'entrepreneuriat coopératif. Coop FR a conduit chaque année depuis 2002 la Semaine de la Coopération à l'École, en partenariat avec l'Office Central de la Coopération à l'École (OCCE). En devenant la Semaine de l'ESS à l'École en 2017, et un co-pilotage avec L'ESPER, l'opération de sensibilisation s'est ouverte à l'ensemble de l'économie sociale et solidaire.





Plusieurs temps forts institutionnels ont eu lieu, notamment avec la députée de la Haute-Saône, l'adjoint ESS à la mairie de Paris ainsi qu'avec Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable qui a participé à un échange le 25 mars avec des élèves écodélégués du lycée professionnel Vauvert de Bourges sur les valeurs et la diversité des enjeux et métiers représentés dans l'ESS. Un communiqué de soutien du Secrétariat d'Etat a été publié le 21 mars.

« A l'heure où la recherche de sens et d'impact positif prend une place essentielle dans la réflexion des jeunes publics quant à leur orientation professionnelle, il apparaît nécessaire d'accompagner les élèves en leur permettant de découvrir les valeurs et les métiers de l'ESS. »

Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'économie sociale, solidaire et responsable









MOOC de la Coopération Agricole

Pour la 6ème édition, Coop FR est partenaire du MOOC de La Coopération Agricole qui s'est déroulé sur la plateforme fun-mooc.fr, du 29 mars au 9 mai.

Pendant 5 semaines, ont été proposés des cours gratuits sur les coopératives agricoles : vidéos, témoignages, serious games, exercices... ont permis aux bénéficiaires d'approfondir leurs connaissances sur leur fonctionnement et les grands principes coopératifs.

Une conférence de clôture sur le thème « Le modèle coopératif face aux nouvelles attentes sociétales, quelle valeur ajoutée coopérative sur les territoires ? » a eu lieu le 27 avril.



COMMUNICATION

2021 a été une année de préparation du Panorama des entreprises coopératives et Top 100 2022 et de ressources complémentaires, publiés en février et mars 2022. Nous disposons de ressources scientifiques pour informer et convaincre nos interlocuteurs de la performance du modèle coopératif.

Publications

Publication de données sur les entreprises coopératives :

- étude et travaux pour la publication du <u>Panorama des entreprises coopératives</u> et du <u>Top</u>
 <u>100 des entreprises coopératives</u>, édition 2022 (chiffres 2020), par l'Observatoire national
 d'ESS France et le regard expert d'Olivier Frey, économiste
- note de conjoncture sur l'impact de la crise sur les entreprises coopératives
- <u>étude comparative des tops 100 français, européen, mondial des entreprises coopératives</u> (publication en Février 2022)
- étude sur l'égalité professionnelle femmes-hommes dans les coopératives (publication en Mars 2022)

Coop FR a également finalisé le <u>Guide pratique de la création de coopérative</u>, élaboré par les membres de son Groupe juridique et fait réaliser une vidéo d'animation « Créer une coopérative, mode d'emploi! ». Une campagne digitale a été réalisée en mars 2022.







Vidéos d'animation

Dans la droite ligne de sa vidéo d'animation signature « L'entreprise coopérative, c'est quoi ? » publiée en 2020 lors de sa nouvelle communication digitale, Coop FR a lancé une série de trois autres vidéos sur le modèle coopératif :



« L'entreprise coopérative, la force du collectif », mai 2021

Vous avez un projet collectif ? C'est décidé, vous allez vous lancer ! Mais comment trouver un modèle à votre image ? Qui vous permet d'entreprendre et de faire front ensemble ? De partager beaucoup tout en restant autonome ? Là, c'est le casse-tête. Psst ! Avez-vous pensé à l'entreprise coopérative ?



« Les coopératives mondiales, des entreprises pionnières et performantes », juillet 2021

L'avenir, c'est les start-up ? Les coopératives ne correspondent plus aux sociétés actuelles ? Vraiment ? Détrompez-vous, les coopératives ont toujours eu un coup d'avance !



« Le modèle coopératif, dans l'air du temps! », septembre 2021

Marc se dit que quelque chose ne tourne pas rond, il rêve de nouvelles façons de consommer, de donner du sens à sa consommation, de s'engager.

Podcast



Caroline Naett, secrétaire générale de Coop FR, a été interviewée en juillet 2021 pour « Antidote ESS », nouveau podcast sur l'ESS dans le cadre d'une série d'émission sur les coopératives. Le podcast ayant été arrêté sans publier l'entretien, Coop FR a décidé d'en récupérer les droits et de lancer son premier podcast sur le modèle coopératif en février 2022.

ÉCOUTER LE PODCAST [lien]

Réseaux sociaux

Abonnés au 31 décembre 2021



LinkedIn 1401 abonnés (+90%)



Facebook 1600 abonnés (+15%)



Twitter
6420 abonnés (+4%)

Le nombre d'abonnés aux comptes de Coop FR sur les réseaux sociaux a poursuivi sa progression en 2021, moins forte sur les réseaux Twitter et Facebook.

En revanche, pari réussi pour Coop FR qui s'était donnée pour objectif en 2021 de booster sa visibilité sur LinkedIn. Sa page LinkedIn a doublé son nombre d'abonnés en 2021, avec un fort taux d'engagement situé entre 5 et 10% en moyenne. Elle poursuit sa progression sur ce réseau social professionnel avec plus de 2100 abonnés en juin 2022.



Newsletters

Newsletter hebdomadaire (interne): 222 abonnés, membres et partenaires

La lettre d'information interne, Actualité coopérative, relaie chaque lundi les activités et informations de Coop FR, de ses membres, des acteurs de l'ESS, de l'Europe et de l'international et des initiatives qui font parler d'elles (dans la rubrique Lu, vu, entendu). Toutes les actualités ne sont pas publiques. En 2021, Coop FR a publié 40 numéros d'Actucoop.

Newsletter mensuelle (publique): 1790 abonnés directement sur le site

La lettre d'information publique est envoyée tous les mois aux abonnés sur le site internet de Coop FR. Elle est une sélection d'articles d'Actucoop, publiés sur le site. Les principales informations de la Newsletter sont valorisées à sa parution sur les trois réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn).

Campagnes digitales

Coop FR a réalisé des campagnes de communication, sur les réseaux sociaux, sur le modèle coopératif au travers de thématiques diverses : égalité femmes-hommes, éducation, recherche, identité coopérative, appartenance à l'ESS...

Egalité entre les femmes et les hommes, Mars 2021

- Publication d'un dossier sur la place des femmes dans la gouvernance coopérative « <u>L'entreprise</u>
 <u>coopérative, gouvernance collective, partage du pouvoir et égalité femme-homme</u> », 8 mars 2021
- Communication sur la publication du <u>rapport triennal sur l'Égalité femmes-hommes dans l'ESS du</u> <u>CSESS</u>, Octobre 2021

















PLUS DE 110 000
ADMINISTRATEURS
ET ADMINISTRATRICES
PARTICIPENT À
LA GOUVENANCE
DE LEUR ENTREPRISE
COOPÉRATIVE.

SEULEMENT
38% DE FEMMES,
SOIT 42 000
ADMINISTRATRICES





Semaine de l'ESS à l'École, Mars 2021

- Rétrospective 2020 et teasing sur les actions et initiatives de l'édition 2021.
- Relais des actions pendant la Semaine de l'ESS à l'École, notamment le temps fort avec Olivia Grégoire, secrétaire d'Etat à l'ESSR
- <u>Lancement de l'édition 2022 pendant le Mois de l'ESS</u>, Novembre 2021







Journée internationale des coopératives « Reconstruire en mieux ensemble », 3 Juillet 2021

• Partage d'histoires coopératives françaises pour « reconstruire le monde en mieux »















Recherche sur le modèle coopératif, Juillet 2021

- Colloque recherche du Comité Recherche de l'Alliance coopérative internationale, Juillet 2021
- Centenaire de la Recma, avec une conférence en ligne sur l'utilité des revues







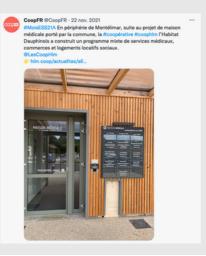


Mois de l'ESS, Novembre 2021

- Communication sur la coopérative Toutenvelo, lauréate du Prix ESS 2021, catégorie Transition écologique
- 30 jours pour découvrir l'entreprise coopérative (exemples)









Medias

Coop FR a été sollicitée à plusieurs reprises par les médias.

La Croix

Le journal La Croix a consacré un article sur <u>« Le renouveau des coopératives »</u>, le 10 décembre 2021 à l'occasion du Congrès ESS.

« Les coop ont la cote, et pas seulement dans les traditionnels secteurs de l'agriculture ou de la distribution. La livraison, la gestion des données, les télécoms, la médecine sont de nouveaux espaces où se déploie ce modèle d'entreprise vieux de deux siècles, qui repose sur la mise en commun du capital, des bénéfices mais aussi de la gouvernance. »

La Lettre de l'Economie sociale

Jean-Louis Bancel a fait la Une de La Lettre de l'économie sociale en Mai 2021, pour un entretien en deux parties, sur le monde coopératif, sa diversité, ses différences...

« Ce que sont les coopératives et ce qu'elles ne sont pas. »





LACROIX

Le renouveau des coopératives

Explication ESS France organise le congrès de l'ESS vendredi 10 décembre à Paris. L'occasion de faire le point sur le mouvement coopératif, composante majeure de l'économie sociale et solidaire.

Emmanuelle Réju, le 10/12/2021 à 06:28 Modifié le 10/12/2021 à 06:30



Ness

Le président de Coop FR a également été interviewé par Ness, le média de Chorum dans le cadre d'un <u>hors-</u> <u>série sur le Congrès de l'ESS</u> du 10 décembre 2021.





EUROPE



Coop FR est membre de Cooperatives Europe et siège au sein de ses instances dirigeantes.

Son président Jean-Louis Bancel a remis son mandat de président de Cooperatives Europe, où il siégeait au titre de Coop FR, le 24 septembre 2021.

Caroline Naett, secrétaire générale, a également rendu son mandat d'administratrice, cédant le poste de représentant de Coop FR à Thomas Meyer, administrateur de Coop FR et de la FFCGA, Fédération Française des Coopératives et Groupements d'Artisans, directeur général de la coopérative d'artisans SOCAPS.

Nouvelle gouvernance

Afin de répondre aux exigences légales de l'Assemblée générale avant fin juin, et faciliter les débats et les discussions avant les élections du conseil d'administration et président, Cooperatives Europe a réuni ses membres en deux temps : le 31 mai et le 24 septembre.

Coop FR a accueilli l'Assemblée générale élective de Cooperatives Europe le 24 septembre à Paris, dans les locaux de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne (FNCE) qui s'est conclue par le renouvellement de la gouvernance de l'organisation européenne, avec l'élection de la nouvelle présidente Susanne Westhausen et un nouveau conseil d'administration.

Dominique Goursolle-Nouhaud, présidente de la FNCE, a accueilli une quarantaine de coopérateurs européens dans ses magnifiques locaux de l'Hôtel Masseran à Paris, « maison commune des 5 millions de sociétaires » de la banque coopérative française.

« Nous appartenons à la même famille, la grande famille des coopératives. Ce sont ses valeurs et ses principes qui guident nos organisations. Ce sont ses valeurs et ses principes que nous portons haut et fort, ensemble, avec tant d'autres dans le monde. »





Plan d'action pour l'économie sociale

Le jeudi 9 décembre 2021, la Commission européenne a dévoilé son très attendu plan d'action pour l'économie sociale (SEAP) dont s'est félicité Cooperatives Europe.

Pour l'organisation coopérative, la commission européenne donne un nouvel élan à l'économie sociale avec un plan d'action ambitieux. Le plan d'action vise à créer en Europe un écosystème favorable à l'épanouissement de l'économie sociale et de ses acteurs. Il propose des mesures clés sur l'accès au financement, la visibilité, les cadres réglementaires et s'articule autour de trois domaines principaux : créer un environnement commercial adéquat, ouvrir des opportunités pour les entreprises, et faire connaître et reconnaître le secteur.

« Le plan d'action adopté aujourd'hui constitue un pas en avant pour aider les entreprises de l'économie sociale à démarrer, à se développer, à innover et à créer des emplois. Il reconnaît leur véritable valeur en tant qu'acteurs contribuant à la croissance économique et à la création d'emplois tout en étant les moteurs d'un développement équitable, inclusif et durable. »,

Susanne Westhausen, présidente de Cooperatives Europe



Histoires coopératives

Dans le cadre de la défense des coopératives auprès des institutions européennes, Cooperatives Europe a réalisé en avril 2021 un recueil d'histoires coopératives.

Qu'il s'agisse de la promotion de l'énergie verte, de l'égalité des sexes ou de la construction d'une Europe plus juste grâce aux coopératives, Cooperatives Europe veut en effet rester en contact avec les coopératives sur le terrain et dresser un tableau très précis et représentatif du paysage coopératif actuel.



Consultation sur la gouvernance d'entreprise durable

En février 2021, Cooperatives Europe a répondu à la consultation publique de la Commission européenne sur la gouvernance d'entreprise durable.

Coop FR a participé aux travaux d'élaboration de la réponse de Cooperatives Europe, mettant notamment en avant la gestion à long-terme inhérente au modèle coopératif, une gouvernance assurée par les membres et destinée à servir leurs intérêts, la révision coopérative qui vient vérifier tous les 5 ans que la coopérative respecte bien les principes énoncés dans l'article 1 de la loi du 10 septembre 1947.



INTERNATIONAL



ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE

Coop FR est membre de l'Alliance coopérative internationale. Elle est représentée au sein du Conseil d'administration par deux représentants, dont son président Jean-Louis Bancel.

Congrès mondial des coopératives, 1er-3 décembre 2021, Séoul

Le Congrès mondial des coopératives organisé du 1er au 3 décembre 2021 à Séoul par l'Alliance coopérative internationale a permis de réfléchir à l'identité coopérative et à interpeller les gouvernements sur la capacité des entreprises coopératives à reconstruire un monde meilleur.

6 jours de pré-congrès et congrès, 40 sessions d'ateliers, 150 intervenants en présentiel et en ligne. Le Congrès mondial des coopératives reporté en 2021 a réussi le pari d'organiser un événement d'envergure dans le contexte de pandémie et de connecter les coopérateurs et coopératrices du monde entier autour de la question de l'identité coopérative. Une délégation française a pu participer physiquement au congrès, à plus de 12 000 km de Paris, conduite par Jean-Louis Bancel, président de Coop FR.

Avec le thème « Approfondir notre identité coopérative », l'Alliance coopérative internationale a cherché à partager les apprentissages et à construire de nouvelles propositions dans un scénario mondial encore critique et incertain en termes sanitaires, économiques, sociaux et environnementaux. Après une minute de silence à la mémoire de ceux qui ont perdu la vie pendant la pandémie, Ariel Guarco, son président, a décrit comment les coopératives du monde entier ont aidé les communautés locales à faire face aux défis du Covid-19.





« Une fois de plus, nous avons prouvé qu'il est possible de construire des entreprises basées sur des valeurs telles que la solidarité et la démocratie, et que cela nous rend plus efficaces pour prendre soin des personnes, de nos associés et de notre communauté. »,

Ariel Guarco, président de l'Alliance coopérative internationale

POUR ALLER PLUS LOIN [lien]

Journée internationale des coopératives, 3 juillet 2021

Le 3 juillet 2021, le mouvement coopératif a célébré la Journée internationale des coopératives (CoopsDay) sous le thème « Reconstruire en mieux ensemble ». Tout au long de la pandémie, le soutien que les entreprises coopératives apportent à leurs communautés montre qu'elles sont particulièrement bien placées pour aider les économies à se redresser.

Les Nations Unies et l'Alliance coopérative internationale ont invité les coopératives du monde entier à montrer comment elles surmontent la crise liée à la pandémie de Covid-19 en faisant preuve de solidarité et de résilience.

La Journée internationale des coopératives est une célébration annuelle du mouvement coopératif qui a eu lieu pour la première fois en 1923, ce qui en fait la 99e édition. Cette célébration vise à accroître la sensibilisation aux coopératives. En 1992, l'Assemblée générale des Nations unies a déclaré que le premier samedi de juillet serait la Journée internationale des coopératives. Coop FR a participé à la campagne CoopsDay, notamment en partageant des histoires coopératives françaises pour « reconstruire le monde en mieux ».







CoopsDay: déclaration de soutien de l'OIT

Partenaire historique, l'Organisation Internationale du Travail s'est jointe à la

communauté internationale pour célébrer la Journée internationale des coopératives le 3 juillet 2021. Martha E. Newton, directrice générale adjointe de l'OIT chargé des politiques confirme qu'il est important que les coopératives soient reconnues comme des acteurs économiques qui doivent bénéficier des programmes d'aide financière. De plus, elles doivent être considérés comme des partenaires essentiels à long terme pour bâtir des communautés plus résilientes et renforcer les économies locales.



LIRE L'INTERVENTION [lien]



World Co-operative Monitor (WCM)

L'Observatoire mondial des coopératives, le World Co-operative Monitor, a publié son rapport 2020 le 20 janvier 2021. Il a également travaillé sur deux thèmes centraux : le Covid-19 et le 13ème Objectif de développement durable des Nations Unies, la lutte contre les changements climatiques. A la veille du congrès mondial des coopératives, le 1er décembre 2021, l'Alliance coopérative internationale publie le rapport 2021.



WCM 2020

En 2018, les 300 principales coopératives et mutuelles enregistrent un chiffre d'affaires total supérieur à 2000 milliards de dollars US (2146 milliards de dollars US).

Comme l'année précédente, le groupe français Groupe Crédit Agricole (France) s'est classé au premier rang tandis que le groupe allemand REWE Group a pris la place du Groupe BPCE (France) au deuxième rang du classement. La plupart des 300 principales entreprises sont originaires des principaux pays industrialisés, à savoir les États-Unis (74), la France (44), l'Allemagne (30) et le Japon (24).

Une quarantaine de coopératives et mutuelles françaises sont présentes dans le Top 300 en 2020. 32 entreprises coopératives françaises figurent dans le classement des 300 plus grandes coopératives mondiales, soit une progression de huit entreprises par rapport à 2019.

WCM 2021

Les 300 plus grandes coopératives et mutuelles génèrent en 2019 2 180 milliards de dollars US de chiffre d'affaires.

Les entreprises coopératives françaises sont toujours aux avant-postes. Sur le podium figurent les deux groupes coopératifs bancaires français : le Groupe Crédit Agricole (avec 142 675 salariés ETP en 2019) et le Groupe BPCE (105 019 salariés en 2019) ainsi que le groupe allemand REWE (241 691 salariés en 2019).

WORLD COOPERATIVE MONITOR [lien]
POUR ALLER PLUS LOIN [lien]



Groupe de travail sur la participation des coopératives au G20

Depuis avril 2021, l'Alliance coopérative internationale a constitué un groupe de travail sur le G20 et la participation/l'engagement des coopératives dans les discussions du G20. Il collabore avec des membres de l'Alliance coopérative italienne pour contribuer aux discussions du G20, en impliquant notamment les groupes de travail Business 20 (B20) et Civil Society 20 (C20). Le concept moteur du GT G20 de l'ACI est de faire avancer les priorités du mouvement coopératif, de rehausser son engagement dans les délibérations du G20 et de tenter de s'engager dans des efforts de sensibilisation beaucoup plus vastes et coordonnés.

Les Nations Unies confirment le rôle positif des coopératives

Le rapport du Secrétaire Général des Nations Unies sur le rôle des coopératives dans le développement social, présenté le 30 septembre 2021 lors de sa 76ème assemblée générale, a été salué par l'Alliance coopérative internationale. Il met en lumière la réponse des coopératives à la crise du COVID-19 et identifie l'importance de réaffirmer l'identité coopérative et les caractéristiques spécifiques du modèle d'entreprise coopératif à travers la politique et la législation.

Lancement de la coalition internationale de l'ESS

Le 28 septembre 2021, l'Alliance coopérative internationale (ACI), le Global Social Economy Forum (GSEF), ESS Forum International (ESSFI), l'Association Internationale de la Mutualité (AIM) et la International Cooperative and Mutual Insurance Federation (ICMIF) se sont réunis pour lancer une coalition inédite pour renforcer la promotion de l'ESS dans le monde. La Coalition Internationale de l'Economie Sociale et Solidaire (CIESS) rassemble des réseaux intercontinentaux d'associations, de coopératives, de fondations, d'entreprises sociales, de mutuelles et de collectivités locales et territoriales afin de renforcer les missions de visibilisation et de promotion des communautés d'ESS à travers le monde.

TÉLÉCHARGER LA CHARTE [lien]

Global Innovation Cooperative Summit

Le 20 avril 2021, WEX et Cooperatives Europe ont accueilli le Global Innovation Coop Summit, à Paris. Jean-Louis Bancel, président de Cooperatives Europe, a animé les débats autour de trois nouvelles coopératives innovantes du Canada, du Japon et de France.

L'objectif du Global Innovation Coop Summit est de créer un espace pour les dirigeants de coopératives de tous les secteurs à travers le monde pour partager, discuter, apprendre et construire ensemble une économie plurielle plus inclusive dans la tendance de l'innovation.





VIE STATUTAIRE

Les mandats du conseil d'administration ont été renouvelés le 26 janvier 2021. Jean-Louis Bancel a été reconduit à la Présidence de Coop FR et un nouveau Bureau a été nommé.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois (visioconférence ou semi-présentiel). L'assemblée générale s'est tenue le 8 juin 2021 en semi-présentiel.

NOUVELLE GOUVERNANCE DE COOP FR [lien]

Groupes de Travail

Comité égalité des genres

Les membres de Coop FR se sont réunis en Comité égalité des genres 2 fois, en semi-présentiel. Ils ont pu échanger en interne de leurs problématiques face aux exigences de parité de la loi et à la représentation des sociétaires au sein des instances des entreprises coopératives. Les échanges ont notamment porté sur le rapport de la commission Egalité femmes-hommes dans l'ESS du Conseil supérieur de l'ESS lors de sa phase de relecture, avant sa publication en octobre 2021. Il a également été question de la proposition de loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle, dite Loi Rixain votée le 24 décembre 2021,.

Groupe affaires publiques

Le groupe de travail affaires publiques de Coop FR s'est réuni en mai par visioconférence. Les discussions ont principalement porté sur les prochaines élections, régionales en juin 2021 et présidentielle en 2022. Pour les régionales, Coop FR a choisi de ne pas directement intervenir auprès des candidats, un plaidoyer complet a été diffusé par ESS France, et de prendre contact avec les élus après les élections.

Groupe communication

Le groupe communication s'est réuni 5 fois, en visioconférence. Il a notamment travaillé sur la construction de l'édition 2022 du Panorama des entreprises coopératives et du Top 100, des ressources complémentaires et témoignages de coopératives.

Groupe juridique

Le groupe juridique de Coop FR s'est réuni une fois fin 2021 afin de finaliser la rédaction du prochain guide de la création en coopératives, destiné à aider les porteurs de projet dans les principales étapes de la création d'une société coopérative.



Interventions-délégations

Cours sur les coopératives à l'Université du Mans

Comme chaque année, la secrétaire générale de Coop FR est invitée à donner un cours de 15h sur « Management et gouvernance dans les coopératives » aux étudiants en M2 ESS à l'université de droit et d'économie du Mans. Le premier cours a eu lieu le 5 octobre et a été suivi de 4 autres sessions. Le cours aborde de nombreux sujets, présentation du modèle coopératif, diversité, principes coopératifs, coopératives et ESS, enjeux, création de coopératives, etc.

Présentation de Coop FR aux étudiants de l'Université américaine de Paris

Le 15 mars, la secrétaire générale de Coop FR a présenté Coop FR et le mouvement coopératif à un groupe d'étudiants en MA à l'université américaine de Paris (AUP). Au cours des échanges, les étudiants se sont notamment intéressés à la dimension internationale du modèle coopératif et la présence d'entreprises coopératives dans le monde entier, notamment aux Etats-Unis, ainsi qu'à la grande diversité des secteurs dans lesquels les coopératives exercent leurs activités.

Inauguration de DarESS, la maison tunisienne de l'ESS

La secrétaire générale de Coop FR a été invitée à participer (par visioconférence) à un échange organisé à l'occasion de l'inauguration de DarESS, la maison tunisienne de l'ESS, le 19 mars 2021, et à témoigner de son rôle d'Ambassadrice de l'égalité Femmes-Hommes au sein du mouvement coopératif.

Le modèle coopératif présenté aux étudiants de l'Institut Catholique de Paris

Coop FR est intervenue auprès des étudiants du Master Economie solidaire et Innovation sociale de l'Institut Catholique de Paris le 22 septembre 2021 afin de leur présenter les coopératives. Occasion d'échanges passionnés sur le rôle des coopératives face aux transitions sociales et environnementales.

Présentation des entreprises coopératives aux nouveau délégués MGEN

Coop FR a présenté les entreprises coopératives au séminaire organisé par la MGEN dans le cadre de la formation de ses nouveaux délégués militants et nouveaux délégués directeurs des sections départementales, le 16 novembre 2021. Il s'inscrit dans une formation plus large d'un Master ESS.

Coop FR reçoit les organisateurs du Global Innovation Coop Summit

Coop FR a recu le 20 septembre 2021 les organisateurs du Global Innovation Coop Summit, qui a pour objectif d'offrir un lieu d'échange et d'information sur les tendances et perspectives d'innovation aux leaders du mouvement coopératif. Trois conférences en distanciel ont déjà été organisées qui ont rassemblé plusieurs centaines de participants du monde entier et une conférence en présentiel est prévue en France à l'automne 2022. Coop FR est partenaire et s'investit auprès des organisateurs pour l'élaboration de cet évènement.



20 ans des Scic

Coop FR fait partie des partenaires de l'Agora des Scic qui devait avoir lieu à l'Assemblée nationale le 16 décembre 2021, à l'occasion des 20 ans de la loi qui régit les sociétés coopératives d'intérêt collectif. Elle a été reportée au 2ème semestre 2022 pour cause de pic épidémique de Covid. A ce titre, sa secrétaire générale, Caroline Naett, a participé au comité de pilotage qui a défini le programme (ateliers participatifs, tables rondes et témoignages de coopératives et d'acteurs du territoire) et échangé sur les ajustements nécessaires au statut Scic, suite au rapport IGF/IGAS.



NOTRE EQUIPE

L'équipe

Caroline Naett, secrétaire générale
Chrystel Giraud-Dumaire, responsable communication
Elisabeth Bligand, assistante
L'équipe a été renforcée de mars à juin avec une stagiaire, Clara Brault, en tant que chargée de communication.



76, rue Saint-Lazare
75009 Paris
Tél.: 01 42 93 59 59
contact@entreprises.coop
WWW.ENTREPRISES.COOP